

ENQUÊTE MOBILITÉ CERTIFIÉE CEREMA SAINT-ETIENNE / LOIRE SUD / PILAT



Madame, Monsieur,

Les partenaires institutionnels du bassin de vie stéphanois, de Loire sud et du Pilat ont confié à Saint-Étienne Métropole la réalisation, durant la période du 9 septembre au 23 octobre 2021, d'une enquête sur les déplacements. Cette enquête avait été initiée fin 2019 et suspendue dès l'apparition de la crise sanitaire. Aujourd'hui la levée progressive des restrictions permet une relance de la démarche.

L'enquête porte sur les déplacements réalisés quotidiennement par les habitants. Elle a pour objectif principal de recueillir des renseignements sur la mobilité quotidienne, l'utilisation des différents modes de transport et les caractéristiques des résidents du territoire. Elle s'inscrit dans le cadre des «Enquêtes mobilité certifiées Cerema¹» réalisées périodiquement par les agglomérations françaises et fournira aux autorités compétentes les informations nécessaires pour orienter les politiques de déplacements.

Votre ménage a été désigné par tirage aléatoire pour répondre à cette enquête par l'intermédiaire d'un entretien avec un enquêteur. Ce tirage au sort a été réalisé dans les fichiers INSEE.

Les renseignements que vous voudrez bien fournir seront très utiles pour étudier la mobilité quotidienne de la population et les améliorations à apporter aux transports collectifs, à la circulation et au stationnement des automobiles, aux trajets en deux-roues ou à pied. Les traitements réalisés doivent permettre de produire des indicateurs pour les besoins de planification du système de déplacements sur le territoire en lien avec les activités et les zones de résidence de la population. Les données recueillies serviront à alimenter des études d'aménagement du territoire et des études environnementales. Elles intégreront également une base unifiée nationale d'enquêtes déplacements pour les besoins de la recherche.

En cette période de sortie de crise sanitaire, la connaissance des besoins en mobilité des habitants et les changements de pratiques sont d'autant plus cruciaux à connaître pour l'ensemble des partenaires institutionnels de la démarche.

Compte tenu de l'intérêt que nous portons aux résultats de cette enquête, nous vous serions reconnaissants de réserver le meilleur accueil à l'enquêteur(trice) de la société TEST SAS qui vous contactera prochainement afin de convenir d'un rendez-vous. Lors de sa visite, celui-ci sera détenteur d'une carte professionnelle qu'il vous présentera dès son arrivée. L'enquêteur(trice) respectera strictement l'ensemble des gestes barrières (port du masque, désinfection des mains, etc) ; nous vous remercions de respecter en retour les mêmes précautions.

¹Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement

ENQUÊTE MOBILITÉ CERTIFIÉE CEREMA SAINT-ETIENNE / LOIRE SUD / PILAT



Pour mener l'entretien, il est nécessaire que l'enquêteur(trice) puisse rencontrer les personnes âgées de 5 ans et plus de votre foyer et résidant au moins 3 nuits par semaine dans votre logement. Afin de permettre la prise en compte de la diversité des caractéristiques de la population et d'assurer ainsi la qualité statistique des résultats, il est très important que toutes les personnes concernées répondent à cette enquête, y compris celles qui ne se déplacent pas.

Dans le cas d'une nouvelle dégradation de la situation sanitaire, cet entretien pourra être reporté début 2022.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le bureau de gestion par courrier (5 rue de la productique, 42000 Saint-Etienne), par téléphone au 07 49 64 58 27 (portable) ou au 09 53 85 46 03 (fixe), ou bien adresser un courriel à : emc2.stetienne@test-sa.com

Vous pouvez avoir l'assurance que, comme la loi en fait la plus stricte obligation, vos réponses resteront confidentielles et serviront uniquement à l'établissement de statistiques. Nous sommes persuadés que vous aurez à cœur de faciliter la tâche de notre enquêteur(trice) et que vous lui réserverez le meilleur accueil.

La Direction des Transports et de la Mobilité de Saint-Étienne Métropole reste à votre disposition pour tout complément d'information au 04 77 32 90 38 ou par courriel : transports@saint-etienne-metropole.fr

En vous remerciant par avance de votre participation, nous vous prions prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Luc FRANCOIS
Vice-Président de Saint-Etienne Métropole
En charge des Transports et de la Mobilité

Le traitement des données collectées est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investi le responsable de traitement principal. Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à Saint-Étienne Métropole, responsable du traitement, ainsi qu'au Cerema, co-responsable du traitement. Les réponses à l'enquête seront anonymisées puis seront conservées pendant 10 ans à compter de la fin de la collecte pour les besoins des études et recherches menées sur le territoire. Elles seront archivées au-delà de cette durée. A tout moment, leur usage et leur accès seront strictement contrôlés et limités à l'élaboration de statistiques ou à des travaux de recherche scientifique ou historique.

Cette enquête n'est pas obligatoire.

Le prestataire de collecte TEST SAS est seul destinataire des données d'identification (nom et coordonnées) ainsi que les Archives de France, conformément aux dispositions de l'article L.212-4 du code du patrimoine. Elles seront conservées par TEST SAS pendant la durée de collecte et des opérations d'apurement. Elles seront détruites à l'issue de ces opérations et au plus tard le 31 Mars 2022.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles (RGPD) du 27 avril 2016, les personnes enquêtées peuvent exercer un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de limitation de traitement pour les données les concernant pendant la période de conservation des données d'identification. Ces droits peuvent être exercés auprès de Saint-Étienne Métropole, que vous pouvez contacter par l'intermédiaire de son correspondant à l'adresse transports@saint-etienne-metropole.fr. Vous pouvez également contacter le délégué à la protection des données à l'adresse donneepersonnelle@saint-etienne.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Cnil.

Est-il vraiment utile que je réponde ?

L'ampleur de cette enquête et l'importance des résultats impliquent une **adhésion totale de la population**. Nous vous remercions par avance de l'accueil que vous voudrez bien réserver aux enquêteurs(trices). **Votre avis est essentiel.**

Le questionnaire n'est-il pas indiscret ?

Comme la loi l'impose, les enquêteurs(trices) sont soumis à un **strict devoir de réserve**. De plus pendant toute la phase d'enquête, les fichiers nominatifs ne seront accessibles qu'à un nombre très réduit de personnes, elles aussi soumises à un strict droit de réserve. Dès la phase d'enquête terminée (au plus tard le 23 octobre 2021), toutes les réponses que vous avez fournies seront totalementement **anonymisées**. L'ensemble des données personnelles utilisées lors de la collecte seront ainsi détruites. En vertu de la loi, avant cette date, vous pouvez demander une modification, une suppression totale ou partielle de vos données en contactant le numéro 07 49 64 58 27 ou par mail : emc2.stetienne@test-sa.com

+ d'infos

Sur le site de Saint-Étienne Métropole, sur les sites des partenaires ou dans votre mairie...

Comment vous déplacez-vous ?

ENQUÊTE MOBILITÉ CERTIFIÉE CEREMA

EMC2

SAINT-ÉTIENNE / LOIRE SUD / PILAT

Votre avis est essentiel
pour améliorer vos conditions de déplacement



Une "enquête mobilité certifiée Cerema" (EMC³) de grande envergure est en cours de réalisation sur une très large part du sud du département de la Loire et l'est du département de la Haute-Loire. Une première phase avait été initiée début 2020, puis l'enquête avait été suspendue dès l'apparition de la crise sanitaire. Aujourd'hui, la levée progressive des restrictions permet de relancer l'enquête sur le terrain.

Du jeudi 9 septembre 2021 au samedi 23 octobre 2021 inclus, l'enquête sera réalisée soit au téléphone, soit directement au domicile des ménages.

Qui est concerné ?

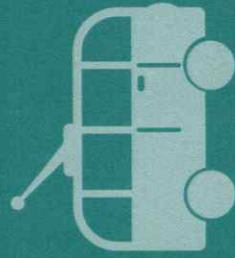
3 300 ménages ont été tirés au sort parmi les habitants des **313 communes** du périmètre. Toutes les personnes de plus de 5 ans de ces ménages seront enquêtées à leur domicile par un(e) enquêteur(trice). En parallèle, **4 350 personnes**, elles aussi tirées au sort sur le même territoire, seront enquêtées au téléphone.



Comment se déroule l'enquête ?

Tous les ménages ou les personnes tirés au sort recevront à leur domicile un courrier officiel de notification. L'enquêteur(trice) prendra ensuite contact avec eux afin de fixer un rendez-vous où toutes les personnes du ménage devront être présentes. Les entretiens se dérouleront du mardi au samedi. Certains ménages seront sollicités pour être rappelés au téléphone un lundi afin de décrire leurs déplacements du week-end.

L'enquêteur(trice) respectera strictement l'ensemble des gestes barrières (port du masque, désinfection des mains, etc). Nous vous remercions de respecter en retour les mêmes précautions.



Sur quoi portent les questions ?

Après quelques questions destinées à décrire votre ménage, les questions consistent en un recensement de tous les déplacements effectués la veille de l'enquête avec précision des lieux de départ et d'arrivée, du mode de transport utilisé (voiture, bus, marche à pied, etc...) et du motif du déplacement (travail, loisirs, achats, etc...). Quelques questions portent aussi sur l'opinion ou les attentes des ménages vis-à-vis de grandes questions de mobilité.

Que vous vous soyez déplacé ou non, votre avis est essentiel, vous représentez une partie de la population.



Qui réalise l'enquête ?

L'enquête a été confiée aux bureaux d'étude TEST^{SAS} (enquêtes à domicile) et CSI (enquêtes au téléphone) par les partenaires de l'enquête : Saint-Etienne Métropole (qui pilote l'enquête pour le compte de tous), l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de la Loire, Loire Forez agglomération, Forez Est, les Monts du Pilat, Le Scot Sud Loire, le Scot de la Jeune Loire et le Scot Loire Centre.



Pour les enquêtes à domicile, comment s'assurer qu'il s'agit bien de l'enquêteur de la société TEST ?

Chaque agent est muni d'une carte professionnelle et possède une attestation, signée par le président de la métropole, que vous pouvez lui demander à tout moment.